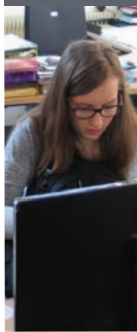


Seconde Générale et Technologique



Objectifs de la formation

Le travail réalisé doit permettre de préparer l'élève à la poursuite d'études vers un baccalauréat puis une formation supérieure par :

- ✓ l'acquisition de connaissances de base et de méthodes de travail rigoureuses
- ✓ la réflexion quant au projet de poursuite d'études en fonction de ses centres d'intérêts et de son profil.

Conditions d'admission

L'admission en classe de 2nde GT est conditionnée par un avis favorable du dernier conseil de classe de 3^{ème} et selon la procédure Affelnet.

Une demande d'entretien est possible pour affiner le choix d'orientation.

Organisation de la formation

La classe de Seconde GT est organisée en deux blocs d'enseignements :

- ✓ **Des enseignements communs à toutes les secondes (26h30)**
- ✓ **Des enseignements optionnels**

• Général :

EATDD (*Ecologie, Agronomie, Territoires et Développement Durable*). Par une approche pluridisciplinaire, l'élève découvre, à travers un territoire rural ou péri-urbain, l'organisation et les projets mis en place. Cet enseignement permet d'aborder des notions autour de l'écologie, des sciences agronomiques, de l'économie et de l'éducation socioculturelle.

• Technologiques (1 au choix) parmi :

- Education Physique et Sportive
- Hippologie et équitation
- Pratiques professionnelles (*Faune et biodiversité, techniques agricoles*)

✓ Autres

- Heures de vie de classe
- Accompagnement personnalisé
- Aide à l'orientation

Modalités d'évaluation

La classe de seconde est une classe d'orientation, l'évaluation se fait en devoirs surveillés tout au long de l'année scolaire.

Le passage en 1^{ère} est conditionné par un avis favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre

Formation par
voie scolaire

LEGTA
Etienne Munier

16, rue E. Belin
B.P. 363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 30

legta.vesoul@educagri.fr
www.vesoul-agrocampus.fr





Seconde Générale et Technologique



Poursuite d'études

La seconde a pour objectif de préparer une orientation vers un baccalauréat :

A Vesoul Agrocampus :

- ✓ 1^{ère} Bac Général scientifique - Enseignements de spécialité : Biologie-Ecologie, Physique-Chimie, Mathématiques

- ✓ 1^{ère} Bac STAV (*Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant*)

Dans un autre établissement :

- ✓ Tout autre baccalauréat général ou technologique

Répartition horaire hebdomadaire

Enseignements communs	
Français	4h00
Mathématiques	4h00
Histoire-Géographie	3h00
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Physique-Chimie	3h00
Education Physique et Sportive	2h00
Enseignement moral et civique	0h30
Sciences du numérique et technologique	1h30
Sciences Economiques et Sociales	1h30
Enseignements optionnels	
Général	
EATDD (<i>Ecologie, Agronomie, Territoires et Développement Durable</i>)	3h00
Technologiques (1 au choix)	
Education Physique et Sportive	3h00
Hippologie et équitation	3h00
Pratiques professionnelles	3h00
Autres	
Vie de classe	9h00/année
Accompagnement personnalisé (<i>dont Aide à l'orientation</i>)	2h00

Formation par
voie scolaire

LEGTA
Etienne Munier

16, rue E. Belin
B.P. 363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 30

legta.vesoul@educagri.fr
www.vesoul-agrocampus.fr